

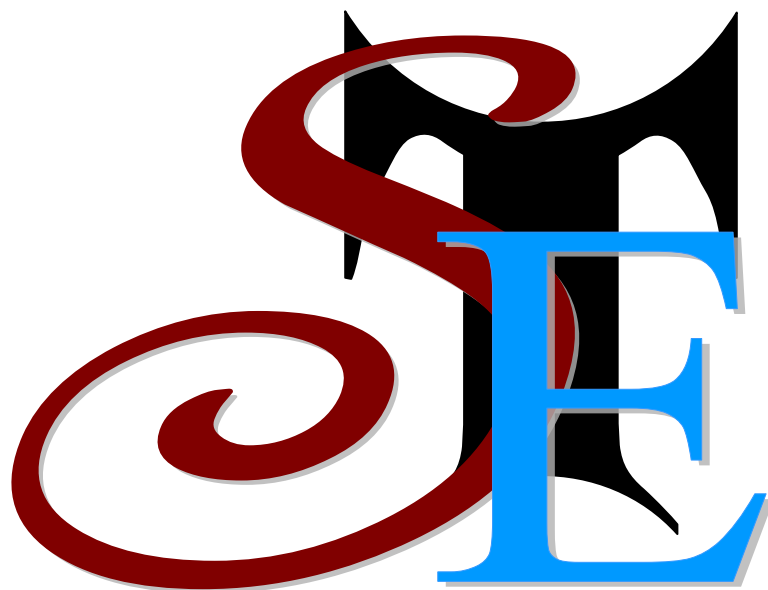


INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL  
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

---

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES  
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

---



Septembre 2023 N° 20



INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL  
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET  
PROFESSIONNEL

---

CENTRE DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION

---

## REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

---

Directeur de Publication ..... : Pr Edmée MANSILLA, IPNETP Abidjan  
Secrétaire de Publication ..... : Dr KONE Koko Siaka, IPNETP Abidjan  
Directeur Scientifique ..... : Pr Kanvally FADIGA, ENS Abidjan

### *Membres du comité scientifique*

Pr BAHA Bi YOUZAN D. .... : Université de Cocody Abidjan  
Pr KOUADIO Béné Marcel ..... : Université de Cocody Abidjan  
Pr SANGARE Moustapha Karam..... : INPHB Yamoussoukro  
Pr GBONGUE Jean-Baptiste ..... : IPNETP Abidjan  
Pr BERTE Zakaria ..... : IPNETP Abidjan

### *Comité de lecture*

Dr KONE Koko Siaka..... : IPNETP Abidjan  
Dr TRAORE Sibiri..... : IPNETP Abidjan  
Dr KOUAME Adjo Sébastienne ..... : IPNETP Abidjan  
Dr BENIE Aloh Jean Martial Hillarion,..... : IPNETP Abidjan  
Dr KONE Foussény ..... : IPNETP Abidjan  
Dr AHON Gnamien Marcel ..... : IPNETP Abidjan  
Dr ZOKOU Gbomené Hervé ..... : IPNETP Abidjan



## TABLE DES MATIERES

<b>I -Editorial</b> .....	7
<b>II - Point de vue du superviseur de l'IPNETP durant l'entretien supervision pédagogique</b> N'DRI Bernard Aimé OUFFOUE, <i>Assistant à l'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP) Département des Sciences de l'Education / Côte d'Ivoire</i> .....	9
<b>III - Apports des arts plastiques dans le développement de la motricité fine dans l'apprentissage à l'écriture au préscolaire</b> Sinaly TRAORE, Gboméné Hervé ZOKOU, Firmin Sadia, <i>Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP), Abidjan-Côte d'Ivoire,</i> .....	47
<b>IV - L'impact de La Covid-19 sur la production cotonnière dans le département de Korhogo</b> N'golo Brahim SORO, <i>Assistant / Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP) Abidjan, Côte d'Ivoire</i> .....	69
<b>V - Les logiques d'insertion des diplômés de la formation professionnelle dans les emplois atypiques : Cas des diplômés de la commune de Bouaké</b> ASSOA Anzi André, <i>Université Alassane Ouattara - Bouaké</i> .....	93
<b>VI - Diagnostic des transformateurs haute tension par spectroscopie diélectrique par envoi simultané de fréquences</b> Simplice AKRE, <i>Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP),</i> Issouf Fofana, Zié Yéo, Fethi Meghnefi, Kassi Simon Koutoua , Békibénan Sékongo, <i>(IPNETP)</i> .....	107

- VII - Gouvernance territoriale et développement touristique dans les villages côtiers en Côte d'Ivoire. Cas de Lipkilassié, Département de Grand-Lahou**  
Bi Vagbé Gethème IRIE, Sociologue, Enseignant-Chercheur,  
*Université de San Pedro, ..... 143*
- VIII - Influence de la perception de l'administration fiscale et du risque encouru sur l'attitude des commerçants d'Abidjan à l'égard du paiement de l'impôt**  
Maurice Gnamien EKANZA, *Département de Psychologie - Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan-Cocody..... 167*
- IX - Systèmes successoraux à Doroubé dans la sous-préfecture de Gagnoa à l'ouest de la Côte d'Ivoire**  
ZAKRY Djédjé Charles<sup>1</sup>, Doctorant en sociologie, Dr DALEBA Groghuey<sup>2</sup>,  
*Institut d'Ethno-Sociologie, Sciences de l'Homme et de la Société, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan-Cocody..... 193*
- X - Effet de la distance culturelle sur le choix conjugal : mariage endogamique et exogamique entre les différentes ethnies en Côte d'Ivoire**  
ZIBE Guédé Patrick, *Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. UFR Science de l'Homme et de la Société / Département de Psychologie..... 217*
- XI - Facteurs sociaux de la polémique autour du projet de légalisation de la polygamie en Côte d'Ivoire : une analyse à partir de familles polygames dans la commune d'Abobo**  
DAGO Michèle-Ange, *Institut d'Ethno-sociologie – Université Félix Houphouët-Boigny..... 239*

## **Effet de la distance culturelle sur le choix conjugal : mariage endogamique et exogamique entre les différentes ethnies en Côte d'Ivoire**

**ZIBE Guédé Patrick**, [guedezibe@gmail.com](mailto:guedezibe@gmail.com)

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan.

UFR Science de l'Homme et de la Société / Département de Psychologie

### **Résumé :**

La Côte d'Ivoire est un pays multiculturel composé d'une soixantaine d'ethnies regroupées par convergence culturelle en quatre grandes entités ethniques (Akan, Krou, Mandé, Voltaïque) (Chauveau et Dozon, 1988). Dans une étude exploratoire nous avons cherché à savoir si le choix conjugal entre les ethnies des différentes entités ethniques est endogamique ou exogamique. Pour atteindre notre objectif, nous avons interrogés 249 couples dans trois communes d'Abidjan choisies au hasard (Adjamé, Cocody, Marcory, Yopougon). Un test de Khi-carré appliqué aux données recueillies montre que le choix conjugal entre les différentes ethnies en Côte d'Ivoire est plus endogamique qu'exogamique. Ainsi, les Akan, les Mandé et les Voltaïque sont plus endogames à la différence des Krou, qui sont quant à eux, plus exogames. Par ailleurs, une analyse des résultats par types de commune montre il y'a eu autant de mariages endogamiques que de mariages exogamiques dans les communes de Cocody, Yopougon et d'Adjamé, à l'exception de la commune de Marcory où le choix conjugal est plus endogamique.

**Mots clés :** Entités ethniques, distance culturelle, choix conjugal, endogamique, exogamique

**Abstract :**

Ivory Coast is a multicultural country made up of around sixty ethnic groups grouped by cultural convergence into four major ethnic entities (Akan, Krou, Mandé, Voltaïque) (Chauveau and Dozon, 1988). In an exploratory study we sought to find out whether the marital choice between the ethnic groups of different ethnic entities is endogamic or exogamic. To achieve our objective, we interviewed 249 couples in three randomly chosen municipalities of Abidjan (Adjamé, Cocody, Marcory, Yopougon). A chi-square test applied to the data collected shows that the marital choice between the different ethnic groups in Côte d'Ivoire is more endogamic than endogamic. Thus, the Akan, the Mandé and the Voltaïque are more endogamous unlike the Krou, who are more exogamous. Furthermore, an analysis of the results by type of municipality shows that there were as many endogamous marriages as exogamic marriages in the municipalities of Cocody, Yopougon and Adjamé, with the exception of the municipality of Marcory where marital choice is more endogamous.

**Keywords :** Ethnic entities, cultural distance, marital choice, endogamic, exogamic

**Introduction**

La Côte d'Ivoire est un pays extrêmement divers par sa géographie et dans son peuplement. Elle est l'un des pays d'Afrique subsaharienne qui se compose d'une mosaïque d'ethnies avec plus d'une soixantaine regroupée en quatre entités ethniques ou grands groupes notamment, Akan (e.g., Baoulé, Agni, Abon, Akyé, Abbé, Abon, Ebrié, etc.), Krou (e.g., Bété, Guéré, Dida, Kroumen, Godié, Néo, etc.), Mandé (e.g., Koyaka, Mahouka, Dioula, Yacouba, Toura, Gouro etc.), et Voltaïque (e.g., Sénoufo, Koulango, Lobi, Tagbana, etc.) (Dadié, 1985 ; Meyerowitz, 1952). Selon Chauveau et Dozon (1988), les ethnies réunies sous une même étiquette sont culturellement proches, elles partagent une histoire commune, les mêmes ascendances, et des critères culturels tels que la langue, les valeurs, la gastronomie, les cérémonies festives, etc.



Les travaux sur les facteurs d'influence du choix conjugal effectués en occident, montrent que la distance culturelle est un des facteurs essentiels dans le processus de sélection du partenaire (Bozon et Héran, 2006 ; Clair, 2008). Selon Neyrand et al. (2008), les individus mettent en avant le fait que choisir une personne de son groupe ethnique garantit une identité culturelle et la transmission intergénérationnelle. Il ressort des recherches récemment menées sur l'orientation endogame ou exogame du choix conjugal des générations issues de l'immigration, nées ou ayant grandi dans le pays d'installation de leurs parents, que l'appartenance culturelle est un facteur du choix conjugal endogamique dans le mariage interethnique (Santelli et Collet., 2011 ; Shaw, 2001).

Dès lors nous nous posons la question de savoir si en Côte d'Ivoire, le choix conjugal est influencé par la distance culturelle ? Le choix conjugal entre les différentes ethnies en Côte d'Ivoire est-il endogamique ?

Il faut rappeler que les ethnies appartenant aux différentes entités ethniques sont confrontées souvent à un phénomène de mobilité ou d'immigration interne, occasionnée d'une part par la recherche de meilleures conditions climatiques et végétales favorables à l'agriculture, et d'espaces pour les échanges commerciaux. Et d'autres parts, par la politique de traite et d'exploitation mise en place par l'administration coloniale. Cette politique demandait une main d'œuvre abondante pour les travaux publics et champêtres dans les plantations de Café, de cacao et de palmier à huile. Ce qui a favorisé l'immigration des ethnies des zones du Centre et du Nord vers les régions forestière (Zanou. B et Nyankawindemera, 2001 ; Djédjé, 2012). Ces déplacements internes amènent depuis plusieurs années certaines ethnies à partager leur espace avec d'autres ethnies venant d'autres zones géographiques.

Les travaux portant sur les implications pratiques pour la gestion de la diversité culturelle dans les sociétés multiculturelles, indiquent que le contact interculturel infléchit la distance culturelle et améliore les rapports sociaux (Pettigrew et al., 2008 ; Mahfud, 2016). Le contact direct et continu au même endroit et de longue durée favorisent la transmission culturelle et facilite les membres des différents groupes en présence de s'adapter les uns à la culture des autres (Sam, 2006). Les processus psychosociaux tels que le contact interculturel et l'acculturation pourraient de ce fait modérer la distance culturelle pour favoriser les unions exogamiques ou inter catégorielles. *L'objectif* de cette étude est donc de savoir si le choix conjugal entre les différentes ethnies en Côte d'Ivoire est endogamique ou exogamique.

### **2.3.1 Facteurs d'orientation endogamique et exogamique du choix du conjugal**

Les études menées en occident portant sur l'orientation du choix du conjoint entre les groupes immigrés et la majorité ont la plupart porté sur des facteurs ethnoculturels et psychosociologiques. Ces facteurs nous serviront de bases explicatives de nos hypothèses portant sur le choix conjugal endogamique et exogamique. Les facteurs ethniques de l'endogamie et de l'exogamie sont les éléments qui incitent les individus à choisir leur conjoint au sein de leur propre groupe ethnique ou à l'extérieur. Contrairement à l'endogamie qui majoritairement est liée à des facteurs ethnique ou normes culturelle (Hamel et Moisy, 2004), l'exogamie est plus justifiée par certains éléments liés au contexte et les opportunités (Santelli et Collet, 2011). L'amour serait aussi un élément essentiel dans le mariage entre deux personnes de cultures différentes (Becker, 1972 ; Girard, 2012). La littérature mentionne plusieurs facteurs capables d'influencer le choix du conjugal, tels que l'instruction (Furtado, 2011), les intérêts (Macfarlane, 1986 ; Malhotra, 1991), l'amour (Girard, 2012), les préférences personnelles (Kalmijn, 1998), etc. Mais nous ne parlerons dans cette étude que de l'impact du contact interculturel, de l'acculturation et de la distance la culture. La littérature ne montre pas un lien direct entre le contact interculturel, l'acculturation, la distance culturelle et le mariage. Mais indirectement, en raison de leurs influences sur les rapports sociaux, notamment sur les attitudes et les comportements d'interaction sociale, peuvent constituer des facteurs susceptibles d'orienter le choix conjugal dans les relations intergroupes.

### ***Impact du contact interculturel sur le choix conjugal***

Selon la théorie du contact, les interactions entre les membres de différents groupes sociaux peuvent réduire les préjugés et améliorer les relations entre ces groupes (Allport, 1954 ; Pettigrew et Tropp, 2006). Les études récentes stipulent en outre, que les contacts créent des amitiés qui font partir des facteurs d'amélioration de relations sociale, capables de réduire les biais intergroupes. L'amitié permet aux individus d'apprendre à mieux se connaître, en tant qu'individus, mais aussi en tant que membre de groupes (Davies et coll. 2011). Selon Davies et coll, l'amitié emmène également à participer la plupart du temps à des activités communes et aller au-delà des limitations sociales et institutionnelles. L'expérience de Aronson et coll. (1978), développée sur la technique de la classe puzzle, un modèle d'apprentissage coopératif dans des écoles, montrent que la coopération au sein des individus de différents groupe sociaux (ethnique, religieux, interraciaux, etc.) a un impact positif sur les relations entre les pairs et l'amabilité. En effet, la relation permettant d'obtenir de nouvelles informations sur l'exogroupe et de découvrir des similarités auparavant inconnues sur l'exogroupe. L'hypothèse de similarité-attraction en psychologie sociale stipule que nous sommes attirés par ce qui nous est familier. La découverte de similarités entre les deux groupes entraînerait une plus grande affection (Stephan et Stephan 1984). Les activités de coopération réduisent la distance culture et créent un sentiment multiculturalisme qui réduit la différenciation sociale. Dans une étude précédente, Cook (1978) a montré que la fréquence, la durée et la proximité du contact développe une relation satisfaisante entre les membres des groupes concernés. Le contact facilite le développement d'une relation interpersonnelle intime qui dégage les sentiments positifs qui pourront aller au-delà de la relation interpersonnelle, jusqu'à s'étendre à l'entière des groupes d'appartenance. Si par exemple je suis Sénoufo, mon intimité avec un Akyé peut m'emmenner à développer des sentiments positifs vis-à-vis des Akyé. Le brassage socioculturel entre les ethnies en Côte d'Ivoire depuis maintenant quelques siècles pourrait développer des sentiments positifs qui pourraient à leur tour nourrir ou entraîner une grande affection ou un rapprochement, dont l'une des conséquences serait le taux de mixité des mariages interethniques et la réduction de la perception de la distance culturelle. Le contact peut avoir une influence sur la perception de la distance culturelle dans le sens qu'il permet ainsi

de réviser les stéréotypes ou les croyances. Les croyances populaires stipulent par exemple que « les Agni sont avarés », « les baoulé sont des ivrognes », « les bétés sont querelleurs et bagarreurs », les contacts entre les peuples permettront d'affirmer ou d'infirmer ces croyances. Pour une personne qui pensait ne jamais avoir un Baoulé comme conjoint parce qu'ils sont ivrognes, peut reconsidérer cette attitude si le stéréotype est révisé au contact avec d'autre Baoulé. De même pour un individu qui n'avait pas d'attraction pour les femmes Bété en raison de la croyance liée à leur tempérament, pourrait revoir sa décision si jamais il rencontrait des femmes Bété qui ont un tempérament différent des stéréotypes avancés.

### **2.3.2 Acculturation et choix conjugal**

Selon Bourhis et al (1997) et Berry (2006), lorsque deux systèmes culturels autonomes entre en relation, il se produit une influence interculturelle. Soit les deux cultures s'influencent mutuellement ou soit une culture influence une autre. Les contacts entre plusieurs groupes culturels conduisent quelquefois à une uniformité culturelle à cause des interactions et les influences interculturelles qui s'opèrent entre ceux-ci. En Côte d'Ivoire, les mobilités ethniques d'une région à une autre, les contacts favorisés par les proximités géographique, les amitiés, les cohabitations urbaines et rurales sont autant de situations d'acculturation susceptibles de produit des changements culturels au sein des groupes ethnique en contact. Par exemple, les allogènes Akan (Baoulé), Mandé (Dioula) et Voltaïque (Sénoufo) qui vivent dans les régions des autochtones Krou (e.g, Bété ; Guéré, etc.) et Akan (e.g., Akyé, Abouré, Abbé, Atchan, Allandian, Adioukrou, etc.) pour des questions agricoles et commerciales (Djédjé, 2006), sont donc tous en situation d'acculturation. Selon Berry (1980), les contacts entre plusieurs personnes de groupes différents conduisent quelquefois à une uniformité notamment culturelle, idéologique, religieuse, à cause des interactions et les influences interculturelles qui s'opèrent entre ceux-ci (Berry, 2005). La culture étant un élément essentiel dans le choix conjugal, le rapprochement culturel entre deux groupes ethniques peuvent favoriser les mariages mixtes ou interethniques. Par exemple, le contact entre les allogènes Dioula et les autochtones Baoulé dans le centre du pays peut favoriser des unions entre ces deux communautés, c'est-à-dire des unions Baoulé-Dioula. De même, le rapprochement culturel surtout du point de vue de la religion musulman entre les Voltaïque et les Mandé (Marguerat, 1979), pourrait faciliter le choix conjugal entre les deux groupes.

Selon Sam (2006), le contact direct et continu au même endroit et de longue durée favorisent la transmission culturelle et facilite les membres des différents groupes de s'adapter les uns à la culture des autres. Les mariages mixtes ou interethniques étant facteurs d'homogénéité culturelle (Snjezana Mrdjen, 2000), on pourrait s'attendre à ce que pour les enfants des allogènes nés ou ayant grandi dans les régions d'installation de leurs parents épousent des personnes en dehors de leur sphère familiale. Ces enfants peuvent ne pas avoir le même attachement à leur culture que leurs parents, ils peuvent être plus acculturés que leurs parents (Bleakley et Chin, 2010). Bleakley et Chin, explique qu'en raison des changements physiologiques dans le cerveau, l'âge à l'arrivée dans un nouveau pays ou un nouvel environnement est critique. Parce que l'âge joue un rôle important dans l'apprentissage des normes, des valeurs et de la langue de la terre d'accueil. L'acquisition de la langue de la terre d'accueil, qui est un moyen de communication et de rapprochement serait influencée par l'âge. Selon Bleakley et Chin, les hommes âgés en raison de leurs difficultés d'apprentissage, sont dans l'incapacité de se socialiser, d'apprendre facilement la langue, les normes et les valeurs de la terre hôte. A la différence des enfants, qui depuis le bas âge jusqu'à ce qu'ils grandissent peuvent facilement assimiler la culture d'accueil. Il est donc possible que les générations issues des allogènes, nées dans les régions d'accueil de leurs parents, ainsi que les enfants ayant grandi dans les régions d'accueil de leurs parents, aient plus de chance d'épouser quelqu'un de la terre hôte. Les enfants des allogènes Dioula ou Sénoufo nés dans les régions de migration de leurs parents, peuvent épouser des personnes qui ne sont pas forcément de la même appartenance ethnique qu'eux. Cependant, les rapports entre les allogènes et les autochtones peuvent être influencé en fonction de leurs orientations ou stratégies d'acculturation. L'assimilation<sup>1</sup> ou soit l'intégration<sup>2</sup> sont des orientations d'acculturation qui peuvent faciliter les migrants de tisser des relations en dehors de la famille. Selon Wagner-Guillermou et coll. (2013), l'assimilation et

---

<sup>1</sup> Le processus par lequel les allogènes maintiennent leur identité culturelle et cherchent plutôt à interagir avec la culture d'accueil.

<sup>2</sup> Le processus par lequel les allogènes maintiennent leur identité culturelle tout en ayant des interactions avec la culture d'accueil.

l'intégration facilitent le processus d'acculturation. Quant à la séparation<sup>3</sup>, elle exacerbe le repli identitaire. Le manque d'échange ou de coopérations interculturelles entre systèmes culturels en présence alimentent un repli identitaire ou une catégorisation ethnique qui n'est pas profitable pour de unions interethniques. Selon Mahfud et coll. (2016), une forte perception de distance culturelle détériore les relations intergroupes. Une telle orientation d'acculturation ne peut pas favoriser les unions mixtes.

### **2.3.3 Distance culturelle dans le choix du conjoint**

La distance culturelle joue un rôle important dans le choix conjugal. François de Singly (2015), présente le choix conjugal comme un processus complexe influencé par des facteurs tels que la classe sociale, l'âge, la religion, l'origine ethnique ou la distance culturelle. Selon Girard (2012), la distance culturelle est l'un des éléments importants qui influencent le choix du conjoint. Le principe de congruence des croyances au niveau des attitudes de Rokeach et Rothman (1965) montre que lorsque les individus perçoivent une différence entre leur culture et celles des autres (les exogroupes), ils développent des attitudes intergroupes plus négatives envers ces derniers. Guan et ses collaborateurs (2011) montrent que les immigrés culturellement proches du groupe majoritaire sont perçus plus favorablement que les immigrés culturellement très éloignés. Cela dit, la distance culturelle perçue près qu'à tous les niveaux de comparaison entre les différentes ethnies en Côte d'Ivoire dans l'étude<sup>1</sup>, pourrait avoir un impact sur les relations entre les Ivoiriens, notamment le choix du conjoint. La distance culturelle entre les Akyé et les Bété pourrait par exemple ralentir le taux de mariage entre les deux ethnies. De même, la perception de différence culturelle entre les Sénoufo et les Guéré influencerait également le choix conjugal entre les deux en raison de l'influence négative de la distance culturelle sur les attitudes intergroupes interactives. Ce qui pourrait de facto avoir une influence sur leurs rapports, le mariage par exemple. Selon Santelli et Collet (2011), l'homogamie socio-ethnique dans le mariage interethnique, tient énormément compte de la dimension culturelle. La distance culturelle influencerait le choix du partenaire dans les relations sociales (Benabdallah et Jolibert, 2013). La perception de la distance culturelle entre les groupes ethniques en Côte d'Ivoire pourrait influencer le choix conjugal entre

---

<sup>3</sup> Le processus par lequel les individus maintiennent leur identité culturelle et évitent les interactions avec d'autres cultures.

ceux-ci. Hamel et Moisy (2004) explique que la religion et la tradition familiale, sont des facteurs importants dans le choix conjugal. En Côte d'Ivoire, les différences religieuses peuvent influencer le choix du partenaire entre les Krou et les Mandé. Le fait que les premiers sont majoritairement chrétiens, et les deuxièmes la plupart musulmans, constituer déjà une barrière à leurs unions conjugales, parce que les différences religieuses influencent les relations sociales. Selon Abric J-C (1987), la façon donc les gens perçoivent les autres aurait pour origine leurs appartenances catégorielles qui influencent leurs activités affectives en termes d'attraction et de répulsion ou de sympathie et d'antipathie à cause de leur dimension affective. L'appartenance culturelle constitue donc un moteur qui détermine les rapports sociaux, notamment les processus du mariage (Mannoni, 1998).

Dans la présente étude, nous n'allons pas utiliser les concepts d'endogamie et d'exogamie de la même manière que dans les études menées en Europe. Dans ces études, ces deux concepts ont été majoritairement traités sous un angle transnational, c'est-à-dire, entre des individus de nationalités différentes. A la différence de ces études, nous allons définir ces concepts dans un contexte national ou local, notamment entre des groupes ethniques autochtones d'un même pays. Partant de Duponchel (1971), le mariage interethnique ou exogamique est une union entre deux acteurs sociaux (un homme et une femme) issus de différents groupes ethniques, religieux ou de nationalités. Dans l'étude menée par Duponchel (1971), sur les groupes ethniques en Côte d'Ivoire, il définit le cadre des mariages interethniques ou exogamiques comme une alliance matrimoniale entre deux ethnies de différentes aires culturelles ou entités ethniques d'appartenance. Et le mariage endogamique comme une alliance entre deux personnes d'une même entité ethnique. Ainsi, un mariage entre un Mahouka et un (e.g., Koyaka, Odiénéka, Yacouba, etc.) ou (Dioula-Yacouba ou Koulango-Sénoufo). En revanche, un mariage est une union entre deux personnes de différentes entités ethniques d'appartenance. Par exemple un mariage entre un Dioula et un (e.g., Guéré, Godier, Bété, Dida, Gagou, etc.) ou entre (e.g., Baoulé-Bété ou Sénoufo-Akyé). Partant du fait que la distance culturelle joue un rôle déterminant dans le choix conjugal (Ersanilli et coll., 2014), et que les contacts interethniques amélioreront et faciliteront les échanges culturels (Berry, 2005), nous supposons que :

Si la distance culturelle influence le choix conjugal entre les ethnies, il y aura une prédominance de mariages endogamiques.

Si les facteurs psychosociaux comme les contacts interculturels et l'acculturation ont un effet modérateur sur la distance culturelle, il pourrait avoir une prédominance de mariages exogamiques.

## **Méthode**

### **2.4.1 Participants**

L'étude s'est déroulée dans quatre quartiers d'Abidjan (Cocody, Yopougon, Adjamé, Marcory) sur un échantillon de 240 couples, soit 480 sujets. Les participants étaient des natifs ivoiriens désireux de se marier. C'est-à-dire, des couples ayant engagés une procédure de mariage à la mairie avec un projet de mariage bien défini.

### **2.4.2 Matériel**

Nous avons construit un questionnaire qui renseigne sur les caractéristiques sociales des conjoints notamment, l'appartenance ethnique de l'époux et de l'épouse, le lieu et la date à laquelle le questionnaire a été administré. La tâche des participants était donc de renseigner les informations les concernant au sujet des critères susmentionnés. Par exemple : le conjoint peut être Baoulé (Akan) et l'épouse peut être Akyé (Akan), ou soit le conjoint est Koyaka (Mandé) et l'épouse est Guéré (Krou). Ces deux exemples illustrent respectivement des choix conjugaux endogamiques (conjoint faisant partir de la même entité ethnique) et exogamiques (conjoint appartenant à deux entités ethniques distinctes).

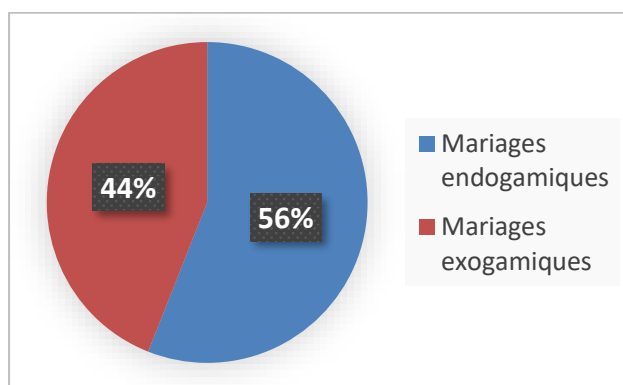


### **2.4.3 Procédure**

La passation a lieu dans quatre communes d'Abidjan (Adjamé, Cocody, Marcory, Yopougon). Nous avons travaillé en collaboration avec les conseillers matrimoniaux qui nous ont permis d'avoir facilement accès aux couples pendant ou après les entretiens conjugaux. La passation s'est faite de deux manières dans deux cas d'entretiens différents (individuels et collectifs). Il faut rappeler que dans les deux cas de passation, nous avons utilisé la méthode aléatoire systématique pour récolter des informations. Dans le cas des entretiens individuel, nous interrogeons les couples, juste après leur entretien avec les conseillers matrimoniaux. A ce niveau, après avoir interrogé le premier couple, nous attendons le quatrième, le septième, le dixième et ainsi de suite, conformément aux principes d'utilisation de la méthode. Qui consistent dans le cas de cette étude, de prendre les couples dans un intervalle de trois (03). Etant donné que les questions ethniques et matrimoniales sont très délicates, avant de remettre le questionnaire aux répondants, nous leur expliquons d'abord très brièvement l'idée de l'étude et les informations précises dont nous avons besoin. Après cela, nous leur remettons le questionnaire afin qu'il le renseigne.

### **Résultats**

Nous rappelons que nous cherchons à savoir si le choix conjugal entre les ethnies autochtones en Côte d'Ivoire (Akan, Krou, Mandé, Voltaïque) est endogamique ou exogamique. Les résultats montrent une différence significative entre les couples endogamique et exogamique. En effet, sur les 239 couples interrogés, 133 couples sont endogamiques (soit 56%) et 106 couples sont exogamiques (soit 44%). Le nombre de mariage endogamique est supérieur au nombre de mariages exogamiques. Le choix conjugal dans le mariage interethnique en Côte d'Ivoire est plus endogamique qu'exogamique, la différence est significative,  $X^2(1, N=239) = 3,050, p < .008$



**Figure 1 :** Proportions de l'endogamie et de l'exogamie dans le mariage en Côte d'Ivoire

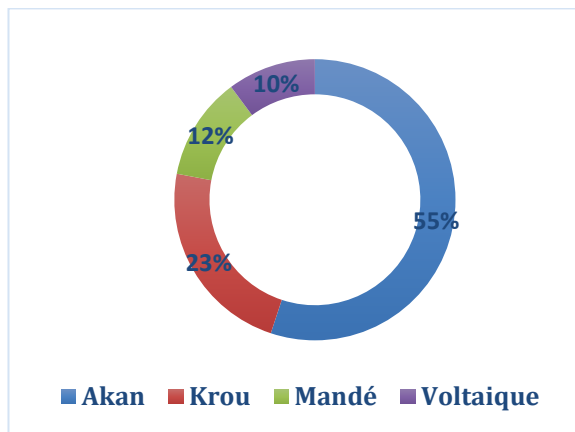
### 2.5.2 Comparaison type de mariage par groupes ethniques

Si d'un point de vue général le mariage interethniques en Côte d'Ivoire est plus endogamique qu'exogamique, il semble que cette différence ne se répertorie pas dans tous les groupes. Lorsqu'on étudie les deux types de mariage par groupe ethnique, les résultats montrent que chez les Akan, les Mandé et les Voltaïque, le choix conjugal est plus endogamique qu'exogamique. Contrairement, les Krou, sont quant à eux, plus exogamiques qu'endogamique. Ils préfèrent choisir leurs conjoints plus en dehors qu'à l'intérieur de leur groupe. Dans l'ensemble, les groupe ethnique sont plus endogamique qu'exogamique, la différence est significative,  $X^2(3, N=251)= 12,35, p<.006$

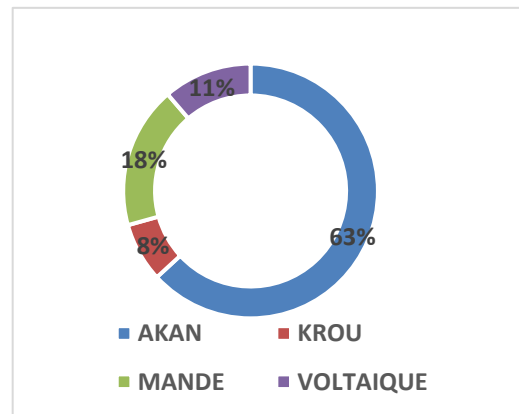
**Tableau :** proportion de mariage endogamie et exogamie par ethnie

Ethnie	Endogamique	Exogamique	Significativité de différence
Akan	84 soit (56%)	65 soit (43%)	$X^2 (1, N=149)= 2,42, p=.05$
Krou	37 soit (73%)	10 soit (10,6%)	$X^2 (1, N=37)= 7,81, p<.005$
Mandé	24 soit (63,2%)	14 (36,8%)	$X^2 (1, N=38)= 7,81, p<.01$
Voltaïque	15 soit (55,56%)	12(44,44)	$X^2 (1, N=27)= 0,33, p>.05$

Dans le but de mieux simplifier les proportions de mariages, nous avons fait des graphiques qui décrivent clairement les proportions des deux types de mariages par groupe ethnique.



**Figure 2 :** Proportion de mariages exogamiques Par groupe ethnique



**Figure 3 :** Proportion de mariage endogamique par groupe ethnique

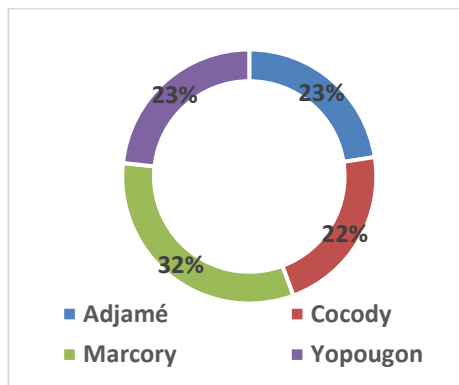
### 2.5.3 Comparaison type de mariage par commune

Dans les résultats montrent une proportion de mariages relativement équitable que dans la plupart de communes. Autrement, le nombre de mariage endogamique est quasiment similaire au nombre de mariage exogamique. Sauf dans la commune de Marcory où les mariages endogamiques sont presque le triple des mariages exogamiques. Le fait donc que les répartitions des mariages par commune ne sont pas équitablement distribuées confère statistiquement à une significativité de différence entre les types de mariages,  $X^2 (1, N=239)= 8,55$ ,  $p<.03$

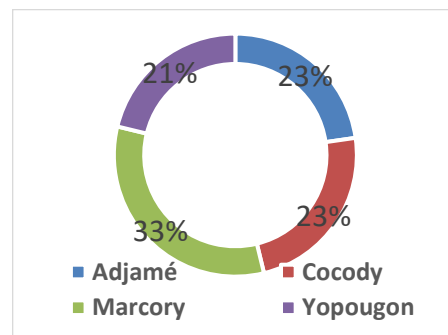
**Tableau :** Proportion de mariage endogamie et exogamie par commune

Ethnie	Endogamique	Exogamique	Signification de différence
Cocody	31 soit (51 %)	29 soit (48,3%)	$X^2 (1, N=60)= 0,07$ , $p=0,80$
Marcory	43 soit (73%)	17 soit (28%)	$X^2 (1, N=60)= 11,27$ , $p<.001$ .
Yopougon	31 soit (52%)	28 soit (48%)	$X^2 (1, N=59)= 00,15$ , $p=0,69$ .
Adjamé	30 soit (50%)	30 soit (50%)	$X^2 (1, N=60)= 0,0001$ , $p=1$

Dans le but de mieux comprendre les proportions de mariages, nous avons fait des graphiques qui décrivent clairement les proportions des deux types de mariages par groupe commune.



**Figure 3 :** Proportion de mariage endogamique par commune



**Figure 3 :** Proportion de mariage endogamique par commune

## Discussion

L'objectif de cette recherche était d'examiner si le mariage en Côte d'Ivoire est exogamique ou endogamique. Son but est de savoir le poids de la distance culturelle sur le choix conjugal chez les Ivoiriens natifs. Autrement dit, elle vise à savoir si le choix conjugal en Côte d'Ivoire est dominé par l'appartenance ethnique ou culturelle. Nos résultats, après une analyse des informations socioculturelles recensées auprès de couples dans cinq communes d'Abidjan, montrent qu'il y a plus de couples dont les conjoints font partie d'une même entité ethnique (mariages endogamiques), que de couples avec des conjoints issus de différentes entités ethniques (mariages exogamiques). Le choix du conjoint dans le mariage entre les groupes ethniques en Côte d'Ivoire serait donc dominé par des facteurs culturels. Ceci coïncide avec notre première hypothèse selon laquelle si la distance culturelle influence le choix conjugal, il y aura une prédominance de mariages endogamiques que de mariages exogamiques. Pour Hamel et Moisy, (2004), le choix conjugal serait encore dominé par des variables telles que la culture, la religion, la tradition familiale ou la solidarité communautaire. Lorsqu'on

remonte à Rokeach, (1960), Rokeach et Rothman, (1965), on découvre lorsque les individus de deux cultures homogènes se rencontrent, ils développent de bonnes attitudes les uns vis-à-vis des autres. Mais lorsqu'ils appartiennent à des cultures dont la distance culturelle est élevée, ils développent des attitudes négatives. La distance culturelle génère donc de la sympathie et de l'antipathie capable d'influencer le choix des partenaires (Mayrhofer et Roth, 2007). Furtado et Theodoropoulos (2011), montrent que les gens préfèrent correspondre avec quelqu'un qui partage une culture similaire que la leur. Ce qui pourrait peut-être les mettre à l'abri des exigences culturelles. Selon Gérard (2012), les dimensions culturelles occupent une place importante dans le choix du conjoint. La prédominance de l'endogamie dans le mariage en Côte d'Ivoire pourrait s'exprimer par le fait que les Ivoiriens sont encore rattachés à leurs valeurs culturelles qui guident ou qui orientent leurs actions et leurs rapports.

Bien que le choix conjugal dans le mariage en Côte d'Ivoire soit de façon générale endogamique, les résultats montrent que le nombre que le taux de mariages exogamiques est non négligeable. Cela dit, les Ivoiriens font souvent fi de leurs différences culturelles dans leur choix conjugal. Le taux de l'exogamie dans le mariage entre les différentes ethnies pourrait s'expliquer par une modération de la distance culturelle par plusieurs variables psychosociales notamment, les contacts interethniques (Pettigrew et al., 2008 ; 2011) et l'acculturation (Berry et Sam, 2006).

Selon Mahfud (2016), les contacts culturels infléchissent les différences culturelles et développent des attitudes multiculturalistes qui emmènent les individus de s'accepter de vivre ensemble dans leurs différences. Pettigrew et al. (2011), révèlent que le contact emmène les individus à accepter leurs différences culturelles et entretiennent des rapports sociaux apaisés. Les contacts interethniques pourraient de ce fait jouer un rôle essentiel dans le choix conjugal. Partant de Berry et Sam (2006), on remarque aussi que les contacts directs et de long durée déclenchent un processus d'acculturation facilitant la transmission culturelle entre les cultures qui cohabitent. Ces échanges culturels créent un rapprochement culturel qui pourrait être capable d'avoir des influences sur les rapports entre les membres des différents groupes.

Alors que de façon générale le choix conjugal a une orientation endogamique. L'analyse des résultats de type de mariage par groupe ethnique montre que le choix du conjoint est plus endogamique qu'exogamique chez la plupart des groupes ethniques (Akan, les Mandé, les Voltaïques), sauf les chez les Krou, qui sont les plus exogames. L'endogamie chez les peuples Akan s'expliquerait par son style de gouvernance qui est un peu particulier par rapport aux autres peuples Ivoiriens, notamment la royauté qui est un trait culturel commun aux Akan. La forme de gouvernance adoptée dans cette filiation est la monarchie où la souveraineté appartient à une classe restreinte et privilégiée (E. Meyerowitz, 1952). La taille du groupe est aussi un élément à explorer dans l'explication de l'exogamie chez les Akan. Selon Alba et Golden (1986), ne partage pas l'avis de Blau (1977), selon Alba et Golden, les groupes plus petits ont des taux de mariages mixtes plus élevés que les groupes de grande taille. Alors que d'après les statistiques de la population ivoirienne par groupes ethnies que le groupe Akan est le plus important avec un taux de populations estimé à 6.540.553 hbt (recensement de 2014).

Selon Schwartz (1968), les flux migratoires qu'a connus la zone forestière depuis plus d'une soixantaine d'année ont participé à la dénaturation de la culture des peuples de ces régions (les Krou en particulier) qui n'ont pratiquement plus de culture (Dozon et Chauveau, 1987). L'hétérogénéité culturelle dans ces zones favorise une montée en puissance des cultures étrangères notamment les religions modernes telles que l'Islam, le Christianisme, le Bouddhisme, etc. Cependant, malgré les divergences culturelles, les relations entre les autochtones et les allogènes sont demeurées cohésives (Kipré, 1987). L'exogamie chez les Krou pourrait s'expliquer par les nombreuses conditions autour des liens parentaux interdisant aux individus d'une même lignée de se marier. En effet, chez les Krou, les individus qui ont les mêmes aïeux que ce soit du côté de la mère ou du père ne peuvent se mettre en couple (Chauveau et Richard, 1983). Une union en l'encontre de cette disposition est un inceste violemment réprimé. Le Krou n'a donc pas le droit d'épouser un individu dans le(s) village(s) de ses parents et de ses grands-parents. La peur de commettre l'inceste pourrait emmener les Krou de chercher leurs partenaires loin de leur ethnie d'appartenance.

Le taux élevé d'endogamie chez les Mandé Mais les Mandé seraient plus endogames à cause des préceptes de l'islam (Conte, 1987), la religion pratiquée par la grande majorité. Selon ses conditions, le pratiquant ne peut qu'épouser une personne qui pratique la même religion. Il revient parfois aux parents de choisir le partenaire de leur enfant, qui sera probablement une personne proche de la lignée familiale ou de la même religion. Ces préceptes religieux justifieraient la faible fréquence de l'exogamie chez les Turcs et les Africains subsahariens (Hamel et Moisy., 2004).

Le fait que les Voltaïque soient fortement attachés à leurs traditions pourrait alimenter la perception de la distance culturelle entre eux et les autres ethnies. Ce qui pourrait certainement être la cause principale de l'endogamie chez les Voltaïque. Mais il faut aussi remarquer que les Voltaïque ont de fortes communauté musulmane et Chrétiennes. Selon Marguerat (1979), les Voltaïque ont été convertis en l'islam par les Mandé du Nord. Les Koulango, les Tagbana et Sénoufo sont composés également d'une forte communauté chrétienne. L'ouverture des Voltaïque aux deux grandes religions du pays leur donne l'avantage d'avoir des unions non seulement avec les Musulmans, mais aussi avec les chrétiens. La prédominance de l'endogamie serait peut-être due aux concepts religieux en rapport avec la religion islamique

Les résultats indiquent par ailleurs que dans la plupart des communes telles qu'Adjamé, Cocody et Yopougon, la différence entre les types de mariage n'est pas significative. Sauf la commune de Marcory où il y a eu plus de mariages endogamiques que de mariages exogamiques. Le choix conjugal dans ces communes peut être interprété de diverses manières, mais nous nous appesantirons que sur les caractéristiques démographiques. Il faut remarquer que dans la plupart des communes d'Abidjan, on y rencontre de fortes agglomérations ethniques qui pourraient par exemple augmenter les unions endogamiques dans ces communes. Selon une enquête réalisée au Etats-Unis, les provinces moins diversifiées présentant une forte concentration de groupe ethnique spécifiques, diminuent la possibilité de mariages mixtes (Alba, 1985 ; Lieberman et Waters, 1985). Il faut aussi dans ces communes les cohabitations et les voisinages à travers les colocations facilitent le rapprochement entre les différentes ethnies. Selon Mathieu (1991), quand l'entourage ou le voisinage est plus hétérogène, les enfants se



fréquentent, tissent des amitiés et peuvent également développer un réseau amical capable d'orienter leur choix conjugal. Les contacts entre des personnes d'horizons divers facilite de ce fait les unions mixtes. Ces facteurs pourraient peut-être justifier la prédominance des différents types de mariages dans ces communes.

## **Conclusion**

Cette étude a permis d'examiner l'impact de la distance culturelle dans les rapports entre les Ivoiriens, notamment le choix du conjoint/conjointe entre les différentes ethnies en Côte d'Ivoire. Elle présente aussi des facteurs psychosociaux qui peuvent en plus de la distance culturelle influencer le choix conjugal. On retient dans cette étude que le mariage en Côte d'Ivoire est encore influencé par l'appartenance ethnique ou culturelle. Sur 4 groupes ethniques, nous avons une prédominance de l'endogamie dans trois groupes, contre seulement un groupe dans lequel prédomine le choix conjugal exogamique. Cependant, on a aussi découvert que taux de mariages exogamiques est à la hausse. Ce qui exprime l'effet des contacts interethniques et des processus l'acculturation. Ces facteurs pourraient d'une certaine manière favoriser les unions en dehors de la sphère culturelle.

## Références Bibliographiques

- Kerckhoff, A. C., & Davis, K. E. (1962). Value consensus and need complementarity in mate selection. . *American Sociological Review*, 27, 295-303.
- Abbink, J. (1998). A "Culture of Violence" Ritual and Political Forme of Violent Practrice among the Suri of Southen Ethiopia. *Cahiers d'études Africaines*,38, 64-81.
- Alba, R. D. (1986). Patterns of ethnic marriage in the United States. *Social forces*, 65,1, PP. 202-223.
- Allport, G. w. (1954). *The nature of prejudice*. Reading, M: Addison-Wesley.
- Barabel, M., & Meier, O. (2006). Le defi des différences culturelles. *l'Expansion Management Review*, 120, 34-45.
- Bartel, A. (1989). Where do the new U.S. immigrants live? *Journal Laboratoire Economic*, 73(4), 371-391.
- Berry, J. C. (2005). Acculturation: living successfully in tow cultures. *int J Intercult Relat*, 29(6), 679-712.
- Bouchet,-V.M., & Grobon, S. (2021). L'avis des parents sur le conjoint choisi par leur enfant: quelle évolutions en un siècle? *Population & Société*, 4(588), P.1-4.
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Paris: Éd. de Minuit.
- Bourhis, R. Y., & Gagnon, A. (2006). Les préjugés, la discrimination et les relations intergroupes. In R. J. *Les fondements de la Psychologie sociale*, (2e éd., p. 531-598). Montreal: Canada : Chenelière Education & McGraw-Hill.
- Bozon, M., & Héran, F. (2006). *La formation du couple*. Paris: Découverte.
- Chauveau, J. P., & Dozon J.P. (1988). Ethnie et Etat en Côte d'Ivoire. *Revue Française de Science Politique*, 732-747.
- Conte, E. (1987). «Alliance et parenté élective en Arabie ancienne. Éléments d'une problématique ». *L'Homme*, vol. 27, n°106, p. 119-138.
- Davies, R. J., Aron, A., Pettigrew, T. F., & Tropp, L. R., Wright, S. C. (2011). Cross-group friendships and intergroup attitudes: A meta-analytic. *Personality and Social Psychology Review*, 15(4), 332-351.
- Djédjé, N. D. (2012). Les facteurs de transformation sociales: les migrations, Unités de valeur, institut ethnologie département de sociologie Université d'Abidjan.
- Ersanilli, E., Sarah, C., & Wagner, M. (2014). Choix conjugal chez les enfants d'immigrés. *Revue des Migrations Internationales*, 48(2), 387-414.

- Furtado, D. (2006). 6) Human capital and interethnic marriage decisions. IZA Discussion Paper 1989. Institute for the Study of Labor (IZA), Bonn.
- Furtado, D., & Theodoropoulos, N. (2011). Mariage interethnique: un choix entre similitudes ethniques et éducationnelles. *Journal of Population Economics*, 24 (4), 1257-1279.
- Gibbal, J. (1971). Stratégies matrimoniales et différenciation sociale en milieu urbain Abidjannais ( le choix de l'épouse). *Cahier ORSTOM*, sér. Science humaines VIII (2) : 187-199.
- Girard, A. (2012). Le choix conjugal: Une enquête psycho-sociologique en France. Arman Colin. *Hors collection*, URL: <https://www.cairn.info/le-choix-du-conjoint-9782200278328.html>.
- Joibert, A. &. (2013). L'acculturation : l'influence des sous-cultures d'origine et de la distance culturelle . *Association Francaise du Marketing Stable*, 72(179-205).
- Macfarlane, A. (1986). "Who Controls the Marriage Decision?". in *Marriage and Love in England: Modes of Reproduction*,, 1300–1840, edited by Alan Macfarlane. New York: Basil Blackwell.
- Mahfud, Y. B. (2015). Distance culturelle et préjugés à l'égard des immigrés en France: le rôle des modèles d'intégration. *Revue internationale de Psychologie sociale*, 28, 53-79.
- Mahfud, Y. B.-V. (2016). Distance culturelle, perception du multiculturalisme et préjugé envers les immigrés en France. *l'Année psychologique*, 116(2), 203-225.
- Mannoni, P. (1998). *Les représentation sociales*. Paris: Press Universitaire de France.
- Marguerat, T. (1979). *Des ethnies et des villes: analyse des migrations vers les villes de Côte d'Ivoire*. Abidjan: ORSTOM, 74p. multigr.
- Mathieu, J.B. (2000). The influence of shared mental models on team process and performance. *Journal of Applied Psychology*, 85, 273-283.
- Mayrhofer, U. et F. Roth. (2007). Culture nationale, distance culturelle et stratégies de rapprochement: une analyse du secteur financier. *Management International*, Vol. 11, n° 2, p. 29-40.
- Mrdjen, S. (2000). Les mariages inter-ethniques en ex-Yougoslavie. *Politiques des migrations internationales*, vol1, PP.4-8.
- Neyrand G., & M'sil. (2008). *Mariages mixtes et nationalite francaise. Les français par mariage et leurs conjoints*. paris: Harmattan.
- Pettigrew, T. F. (2016). In pursuit of three theories: Authoritarianism, relative deprivation, and intergroup contact. *Annual Review of Psychology*, 67, 1-21.

- Pettigrew, T. F., & Tropp, L. R. (2000). Does Intergroup Contact Reduce Prejudice? Recent Meta-Analytic Findings. In S. Oskamp (Ed.). *Reducing prejudice and discrimination*, (pp. 93-115). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Pettigrew, T.F., Tropp, L.R., Wagner, U., & Christ, O. (2011). Recent advance in intergroupe contact theory. *International Journal of Intercultural Relations*, 35, 271-280.
- Pettigrew, TF, Christ, O., Wagner, U., Meertens, RW, van Dick, R., & Zick, A. (2008). Privation relative et préjugés intergroupes. *Journal des questions sociales*, 64, 385-401.
- Rokeach, M., & Rothman, G. (1965). The principle of belief congruence and the congruity principle as models of cognitive interaction. *Psychological Review*, 72, 128-142.
- Safi, M. (2008). Inter-mariage et integration: les disparités des taux d'exogamie des immigrés en France. *Population*, 63(2), 267-298.
- Sam, D. L., & Berry, J.W. (2006). *The combridge handbook of acculturation and psychology*. New York, NY: Cambridge University Press.
- Shaw, A. (2001). « Kinship, Cultural Preference and Immigration : Consanguineous Marriage Among British Pakistanis. *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 19(1), 51-77.

Achevé d'imprimer  
sur les presses



Septembre 2023

ISBN : 2- 909426-63-7  
EAN : 9782909426631

---

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

**SOUSSION D'ARTICLES : [info@ipnetp.ci](mailto:info@ipnetp.ci)**